RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABADIE EXTENSION
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Rue de Vidailhan, 31130 BALMA
RCS TOULOUSE 897 726 857

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 17 FEVRIER 2025

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Nicolas CHEVAIS
- La société PCKG, Société à responsabilité limitée unipersonnelle représentée aux présentes par son gérant, Monsieur Pierre Nicolas KOENIG

Détenant ensemble 1 000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée ABADIE EXTENSION désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société ABADIE EXTENSION et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 33 des statuts,

Après avoir pris connaissance du texte des projets de décisions,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Modification de la dénomination sociale,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité de modifier la dénomination de la Société qui, à compter du 1er janvier 2025, devient ***« ABADIE RENOVATION ET EXTENSION ».***

DEUXIEME DÉCISION

En conséquence de l'adoption des décisions précédentes, la collectivité des associés décide à l'unanimité de modifier l'article 3 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

*« **ARTICLE 3 - DÉNOMINATION***

La dénomination de la Société est : ABADIE RENOVATION ET EXTENSION »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à [redacted]
Le 17 février 2025

La Société PCKG
Représentée par Pierre KOENIG

[redacted]

Nicolas CHEVAIS

[redacted]